

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2016 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCDATA). Ces états financiers ont été préparés à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du SCDATA. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport ministériel sur le rendement* du SCDATA concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du SCDATA sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Le SCDATA fera l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général et utilisera les résultats de ces audits dans le but d'adhérer à la Politique sur le contrôle interne du Conseil du Trésor.

Entre temps, le SCDATA a continué d'élaborer un plan d'évaluation pluriannuel et systématique axé sur les risques durant l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2016 afin d'entreprendre annuellement une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF, conformément à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor, et on trouve en annexe un résumé des résultats et du plan d'action à ce jour.

Les états financiers du SCDATA n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Marie-France Pelletier
Administrateur en chef

Luc Robitaille
Dirigeant principale des finances

Ottawa, Canada
2 septembre 2016

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

État de la situation financière (non audité)

Au 31 mars

(en dollars)	2016	2015
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	7 895 447	8 611 210
Indemnités de vacances et congés compensatoires	3 053 480	2 194 689
Avantages sociaux futurs (note 5)	4 153 319	1 852 447
Total des passifs	15 102 246	12 658 346
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	3 807 095	3 547 182
Débiteurs et avances (note 6)	9 098 997	12 338 917
Total des actifs financiers	12 906 092	15 886 099
Dette nette ministérielle (actifs financiers nets)	2 196 154	(3 227 753)
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	223 861	30 903
Immobilisations corporelles (note 7)	4 341 495	4 948 694
Total des actifs non financiers	4 565 356	4 979 597
Situation financière nette ministérielle	2 369 202	8 207 350

Obligations contractuelles (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Marie-France Pelletier
Administrateur en chef

Luc Robitaille
Dirigeant principale des finances

Ottawa, Canada
2 septembre 2016

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

<i>(en dollars)</i>	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016	Pour la période de 5 mois terminée le 31 mars 2015
Charges		
Services d'appui spécialisés et experts aux tribunaux	31 996 089	16 331 182
Services de greffe	17 240 522	7 046 004
Paiements aux présidents et membres des tribunaux	27 207 804	10 600 395
Services internes	21 845 042	8 313 349
Total des charges	98 289 456	42 290 930
Revenus		
Revenus affectés aux dépenses	24 991 184	11 327 707
Revenus divers	253	379
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(253)	(379)
Total des revenus	24 991 184	11 327 707
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	73 298 272	30 963 223
Financement du gouvernement		
Encaisse nette fournie par le gouvernement	51 234 868	28 928 957
Variations des montants à recevoir du Trésor	259 913	3 547 182
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	15 969 650	5 953 148
Éléments d'actif et de passif transférés d'un autre ministère (note 10)	-	743 409
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages (note 11)	(4 307)	(2 123)
Coût (revenu) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	5 838 148	(8 207 350)
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice	8 207 350	-
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice	2,369,202	8,207,350

Information sectorielle (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

<i>(en dollars)</i>	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016	Pour la période de 5 mois terminée le 31 mars 2015
Coût (revenu) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	5 838 148	(8 207 350)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 7)	751 987	544 854
Amortissement des immobilisations corporelles (note 7)	(1 359 186)	(802 508)
Éléments transférés d'un autre ministère (note 10)	-	5 222 794
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	-	(16 447)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(607 199)	4 948 693
Variation due aux charges payées d'avance	192 959	30 903
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	5 423 908	(3 227 754)
Dette nette ministérielle (actif net) – début de l'exercice	(3 227 754)	-
Dette nette ministérielle (actif net) – fin de l'exercice	2 196 154	(3 227 754)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

État des flux de trésorerie (non audité)

<i>(en dollars)</i>	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016	Pour la période de 5 mois terminée le 31 mars 2015
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	73 298 272	30 963 223
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 7)	(1 359 186)	(802 508)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	(16 447)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	(15 969 650)	(5 953 148)
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages (note 11)	4 307	2 123
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	(3 239 920)	12 338 917
Augmentation des charges payées d'avance	192 959	30 903
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	715 762	(8 611 210)
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	(858 791)	(2 194 689)
Augmentation des avantages sociaux futurs	(2 300 872)	(1 852 447)
Éléments de passifs et d'actifs non-immobilisés transférés d'un autre ministère (note 10)	-	4 479 386
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	50 482 881	28 384 103
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 7)	751 987	544 854
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	751 987	544 854
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	51 234 868	28 928 957

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

1. Pouvoirs et objectifs

Le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCDATA) a été institué le 1er novembre 2014, lors de l'entrée en vigueur de la *Loi sur le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs*. Le SCDATA est chargé de fournir des services d'appui et installations à plusieurs tribunaux administratifs fédéraux par l'entremise d'une seule organisation intégrée.

Le SCDATA fournit la gamme complète de services d'appui et d'installations nécessaires aux tribunaux pour remplir leurs obligations législatives. Ces services incluent des services généraux (p. ex. ressources humaines, services financiers, technologies de l'information, locaux et communications), services de greffe et services d'appui spécialisés et experts (p. ex. recherche et analyse, tâches juridiques et autres propres aux dossiers).

Le SCDATA a un résultat stratégique : Des services efficaces et efficaces qui appuient les présidents et membres des tribunaux dans l'exercice de leurs responsabilités législatives et font en sorte de protéger leur indépendance de façon à promouvoir la confiance des Canadiens dans le système des tribunaux fédéraux. Conformément à l'architecture d'alignement des programmes (AAP) approuvée, l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle présente les programmes suivants :

Services d'appui spécialisé et expert aux tribunaux

Le programme de services d'appui spécialisés et experts aux tribunaux fournit des services experts de soutien et de conseils en matière de recherche, d'analyse et de rédaction, ainsi que d'autres services d'appui, notamment d'enquêtes et de médiation, pour aider les tribunaux à s'acquitter de leurs responsabilités législatives. Ces services sont fournis par des employés du SCDATA, notamment des conseillers juridiques, des experts sectoriels, des adjoints de tribunaux et du personnel de recherche.

Services de greffe

Le Programme des services de greffe fournit des services de greffe à l'appui des tribunaux. Il travaille en collaboration étroite avec les présidents et membres des tribunaux pour s'assurer que les affaires portées devant les tribunaux sont entendues rapidement, avec équité, impartialité et efficacité et conformément aux obligations législatives. Les services fournis comprennent notamment le traitement des documents des tribunaux; le maintien et la protection des dossiers des tribunaux; l'information au public au sujet de la procédure des tribunaux; l'aide à l'établissement de calendriers et à la conduite des audiences des tribunaux ainsi que le soutien à la communication des décisions des tribunaux aux parties et au public. Le Programme des services de greffe est également chargé de concevoir et de surveiller les normes de service, d'évaluer le rendement des fonctions du greffe et de mettre en œuvre les améliorations requises.

Paiements aux présidents et membres des tribunaux

Le programme administre les crédits destinés au paiement des salaires et d'autres indemnités aux présidents et membres des tribunaux, conformément aux modalités de la loi habilitante des tribunaux et aux nominations du gouverneur en conseil.

Services internes

Groupes d'activités connexes et de ressources administrés de manière à répondre aux besoins des programmes d'une organisation, et à lui permettre de remplir ses autres obligations organisationnelles. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources qui visent l'ensemble d'une organisation et non les activités et les ressources qui s'appliquent à un programme particulier. Les groupes d'activités et de ressources sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services de communications, services juridiques internes, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services de technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et les services de gestion des acquisitions.

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Le SCDATA est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au SCDATA ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les éléments comptabilisés dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'État de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le SCDATA fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le SCDATA est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le SCDATA sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Montant à recevoir ou à verser au Trésor

Le montant à recevoir ou à verser au Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du SCDATA et le moment où elle est traitée par le Trésor. Les montants dus au Trésor comprennent les montants comptabilisés en tant que revenus qui ont été crédités aux autorisations utilisées, mais qui n'ont pas été perçus ni déposés au Trésor à la fin de l'exercice. Ces sommes comprennent les débiteurs à la fin de l'exercice provenant des autres ministères. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le SCDATA a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous jacents surviennent.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs du SCDATA. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

(e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- (i) Les indemnités de vacances sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi, et
- (ii) Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

(f) Avantages sociaux futurs

- (i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du SCDATA au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du SCDATA découlant du régime. La responsabilité du SCDATA relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
- (ii) Indemnités de départ : Certains employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(g) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

(h) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Le SCDATA n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	3 ans
Machine et matériel	5 ans
Autre matériel, incluant le mobilier	10 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

(i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction juge que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière importante. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

3. Autorisations parlementaires

Le SCDATA reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'État de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. En conséquence, les résultats des activités de fonctionnement nets du SCDATA pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

(en dollars)	2016	2015
Coût de fonctionnement net avant financement du gouvernement et les transferts	73 298 272	30 963 223
<i>Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</i>		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(15 969 650)	(5 953 148)
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 359 186)	(802 508)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(858 791)	74 490
Augmentation des avantages sociaux futurs	(2 300 872)	(165 742)
Remboursement/ajustements de charges de l'exercice précédent	64 879	298 310
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	(16 447)
Revenus non disponibles à dépenser à nouveau	3 028 087	1 849 896
Autres	-	(72 170)
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(17 395 533)	(4 787 319)
<i>Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :</i>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	751 987	544 854
Augmentation des charges payées d'avance	192 959	-
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages	4 307	16 717
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement, mais ayant une incidence sur les autorisations	949 253	561 571
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	56 851 992	26 737 475

b) Autorisations fournies et utilisées

(en dollars)	2016	2015
Autorisations fournies :		
Crédit 1 – Dépenses du programme	54 777 079	28 606 713
Législatif – Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 642 950	3 735 378
Législatif – Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	123	-
Total des autorisations fournies	63 420 152	32 342 091
Moins :		
Périmées : Fonctionnement	(6 568 037)	(5 604 616)
Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	(123)	-
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	56 851 992	26 737 475

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs
Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

4. Crédeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente le détail des crédeurs et des charges à payer du SCDATA :

<i>(en dollars)</i>	2016	2015
Crédeurs – autres ministères et organismes	826 922	2 618 738
Crédeurs – parties externes	2 104 910	54 977
Total des crédeurs	2 931 832	2 673 715
Charges à payer	4 963 615	5 937 495
Total des crédeurs et des charges à payer	7 895 447	8 611 210

5. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés du SCDATA participent au Régime de retraite de la fonction publique (le régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service validable multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que le SCDATA versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de l'amendement de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016, les charges s'élèvent à 5 957 585 \$ (2 553 504 \$ en 2014-2015). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,25 fois (1,41 fois en 2014-2015) les cotisations des employés et, pour les membres du groupe 2, à environ 1,24 fois (1,39 fois en 2014-2015) les cotisations des employés.

La responsabilité du SCDATA relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Le SCDATA verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures.

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et les changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courus. Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient :

<i>(en dollars)</i>	2016	2015
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	1 852 447	-
Transfert d'autres ministères et organismes (note 10)	-	1 884 813
Charge pour l'exercice	2 660 593	346 510
Prestations versées pendant l'exercice	(359 721)	(378 876)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	4 153 319	1 852 447

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs
Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

6. Débiteurs et avances

Le tableau ci-dessous présente les détails des débiteurs et des avances du SCDATA :

<i>(en dollars)</i>	2016	2015
Débiteurs – autres ministères et organismes	4 687 063	5 351 558
Débiteurs – parties externes	4 411 934	6 987 359
Total des débiteurs et des avances	9 098 997	12 338 917

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs
Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

7. Immobilisations corporelles

Coût	Solde d'ouverture 1er avril 2015	Acquisitions	Ajustments	Aliénations et radiations	Solde de clôture 31 mars, 2016
<i>(en dollars)</i>					
Matériel informatique	2 768 493	145 983	-	-	2 914 476
Logiciels	5 500 108	-	-	-	5 500 108
Améliorations locatives	2 736 611	-	-	-	2 736 611
Machine et matériel	87 940	-	-	-	87 940
Autre matériel, incluant le mobilier	2 425 949	-	-	-	2 425 949
Immobilisations en construction	344 134	606 004	-	-	950 138
	13 863 235	751 987	-	-	14 615 222

Amortissement cumulé	Solde d'ouverture 1er avril 2015	Amortissement	Ajustments	Aliénations et radiations	Solde de clôture 31 mars, 2016
<i>(en dollars)</i>					
Matériel informatique	1 865 098	310 332	-	-	2 175 430
Logiciels	3 627 597	647 869	-	-	4 275 466
Améliorations locatives	1 678 151	226 341	-	-	1 904 492
Machine et matériel	64 222	3 429	-	-	67 651
Autre matériel, incluant le mobilier	1 679 473	171 215	-	-	1 850 688
	8 914 541	1 359 186	-	-	10 273 727

Valeur nette	Solde d'ouverture 1er avril 2015				Solde de clôture 31 mars, 2016
<i>(en dollars)</i>					
Matériel informatique	903 395				739 046
Logiciels	1 872 511				1 224 642
Améliorations locatives	1 058 460				832 119
Machine et matériel	23 718				20 289
Autre matériel, incluant le mobilier	746 476				575 261
Immobilisations en construction	344 134				950 138
	4 948 694				4 341 495

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

8. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du SCDATA peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels le ministère sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour la location d'équipement. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

<i>(en dollars)</i>	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Location de matériel et contrat de service	24 677	24 677	24 677	17 822
Total	24 677	24 677	24 677	17 822

9. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le SCDATA est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le SCDATA conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, au cours de l'exercice, le SCDATA a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le SCDATA a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux locaux et aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle du SCDATA :

<i>(en dollars)</i>	2016	2015
Locaux	11 060 680	4 022 043
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	4 908 970	1 931 105
Total	15 969 650	5 953 148

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacé de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, ne sont pas inclus dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

(b) Autres transactions entre apparentés

<i>(en dollars)</i>	2016	2015
Charges – autres ministères et organismes	13 177 276	6 073 209
Revenus - autres ministères et organismes	8 019 101	4 349 567

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

10. Transfert d'autres ministères et organismes

Le 1er novembre 2014, il a été confié au SCDATA la responsabilité de fournir des services d'appui à plusieurs tribunaux administratifs fédéraux – y compris pour ce qui concerne la gérance des actifs et passifs liés à ces services – en vertu de la *Loi no 1 sur le plan d'action économique*, laquelle a reçu la sanction royale le 19 juin 2014. Par conséquent, le 1er novembre 2014, le SCDATA a reçu les éléments d'actifs et de passifs de la part des tribunaux administratifs suivants :

(en dollars)	CRAC	CCRI	CCEEBC	TCDP	TCCE	TC	TPFDAR	CRTFP	TDFP	TSS	TRP	TATC	Total
Actifs													
Débiteurs et avances	-	279 253	-	26 310	152 218	12 004	121 213	165 803	95 025	4 350 637	32 108	36 108	5 270 679
Frais payés d'avance	-	-	-	-	-	-	60 375	34 842	7 856	-	-	-	103 073
Immobilisations corporelles	-	848 935	-	3 776	862 862	65 210	188 959	1 760 862	649 944	3 652	828 258	10 337	5 222 795
Total des actifs reçus	-	1 128 188	-	30 086	1 015 080	77 214	370 547	1 961 507	752 825	4 354 289	860 366	46 445	10 596 547
Passifs													
Créditeurs et charges à payer	-	859 098	-	527 672	683 310	80 582	161 502	1 325 499	591 368	1 077 581	158 610	5 109	5 470 331
Indemnités de vacances et congés compensatoires	-	417 072	30 176	128 756	486 453	40 677	17 982	508 250	131 552	656 409	45 407	35 260	2 497 994
Avantages sociaux futurs	-	571 763	32 855	110 385	336 082	33 528	50 225	-	142 840	546 888	53 394	6 854	1 884 813
Total des passifs reçus	-	1 847 933	63 030	766 813	1 505 845	154 787	229 709	1 833 749	865 760	2 280 878	257 411	47 223	9 853 138
Adjustment to the departmental net financial position	-	(719 745)	(63 030)	(736 727)	(490 765)	(77 573)	140 838	127 758	(112 935)	2 073 411	602 955	(778)	743 409

Commission de révision agricole du Canada (CRAC)

Conseil canadien des relations industrielles (CCRI)

Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels (CCEEBC)

Tribunal Canadien des droits de la personne (TCDP)

Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)

Tribunal de la concurrence (TC)

Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles (TPFDAR)

Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP)

Tribunal de la dotation de la fonction publique (TDFP)

Tribunal de la sécurité sociale (TSS)

Tribunal des revendications particulières Canada (TRP)

Tribunal d'appel des transports du Canada (TATC)

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

11. Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages

Le gouvernement du Canada a mis en œuvre les paiements de salaires en arrérages en 2014–2015. Par conséquent, un paiement ponctuel a été versé aux employés et sera recouvré des employés à l'avenir. La transition vers les paiements de salaires en arrérages s'inscrit dans l'initiative de transformation qui remplace le système de paie et permet également de moderniser les processus de paie. Ce changement apporté au système de paie n'a pas eu d'incidence sur les charges du SCDATA. Cependant, cela a occasionné l'utilisation des autorisations de dépenses supplémentaires par le SCDATA. Avant le 31 mars 2015, ces paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages ont été transférés à un compte central administré par Services publics et Approvisionnement Canada, qui est responsable de l'administration du système de paie du gouvernement.

12. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes du SCDATA. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les principaux programmes, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

	Pour l'exercice terminée le 31 mars 2016				
	Services d'appui spécialisé et expert aux tribunaux	Services de greffe	Paiements aux présidents et membres des tribunaux	Services internes	Total
<i>(en dollars)</i>					
Charges de fonctionnement					
Salaires et avantages sociaux	23 790 523	13 097 252	21 797 441	13 592 522	72 277 738
Installations	3 576 373	1 970 436	3 461 620	2 052 251	11 060 680
Services professionnels et spécialisés	3 192 997	955 783	409 148	2 464 450	7 022 378
Transports et communications	570 061	497 102	1 458 511	376 821	2 902 495
Achat de petits équipements	81 457	29 414	681	672 544	784 095
Location de matériel	113 641	253 481	13 676	794 414	1 175 212
Amortissement des immobilisations corp	-	-	-	1 359 187	1 359 187
Fournitures et approvisionnements	409 525	70 516	46 801	59 579	586 421
Services publics	-	48	-	42 762	42 810
Réparations et entretien	13 897	683	846	218 670	234 096
Information	246 894	135 268	19 079	203 488	604 729
Autres	721	230 539	1	8 354	239 615
Total des charges de fonctionnement	31 996 089	17 240 522	27 207 804	21 845 042	98 289 456
Revenus					
Revenus affectés aux dépenses	6 228 613	7 191 411	11 571 160	-	24 991 184
Revenus divers	30	-	-	223	253
Revenus gagnés pour le compte du gouvern	(30)	-	-	(223)	(253)
Total revenus	6 228 613	7 191 411	11 571 160	-	24 991 184
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	25 767 476	10 049 111	15 636 644	21 845 042	73 298 272

Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

13. Information comparative

Puisque les premiers états financiers prospectifs du SCDATA ont été préparés pour l'exercice financier 2016/2017, les données comparatives des résultats prévus pour l'exercice 2015/2016 ne sont pas disponibles pour fins de présentation dans l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle et l'État de la variation de la dette nette ministérielle pour l'exercice terminé le 31 mars 2016.